

INVESTIR DANS DES FONDS STRUCTURÉS

CE QU'IL FAUT RETENIR ?

- Les épargnants souhaitent profiter d'une partie des performances des marchés financiers tout en limitant les risques de perte en capital. Pour répondre à ce besoin, ils peuvent investir dans des fonds à formule dits structurés qui combinent plusieurs produits financiers. Ces fonds peuvent être souscrits en direct ou dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ;
- Les fonds structurés proposent en général un rendement lié à l'évolution d'un indice de référence ou d'un panier d'actions (le sous-jacent) selon une formule de calcul prédéfinie avec une certaine protection du capital. Les fonds structurés se composent : d'actions, d'obligations, de fonds, de produits dérivés. La plupart des fonds comporte une part obligataire (pour une certaine garantie) et une autre partie composée de produits dérivés (swap, option...) qui permet d'obtenir une certaine performance à terme. Les produits structurés ont une durée de 5 à 10 ans ;
- Durant la vie du produit, sa valeur varie à la hausse comme à la baisse. Au terme d'une période maximale fixée à l'avance, une partie du capital est restitué au souscripteur. Cette garantie du capital ne s'applique qu'à l'échéance ou à chaque valeur liquidative, il est donc important de conserver ce type de produit jusqu'à son terme ;
- Il existe des fonds à capital garanti qui permettent de récupérer à l'échéance le capital versé moins les frais quelle que soit l'évolution du sous-jacent. Il y a aussi des fonds à capital protégé qui permettent de retrouver tout ou partie du capital à l'échéance. Une perte en capital est possible dans ce cas. Enfin, il existe des fonds à capital non protégé qui ne garantissent qu'une certaine protection à condition que l'indice de référence n'ait pas perdu plus d'un certain pourcentage ;
- Ce type d'investissement permet de diversifier son portefeuille financier et de viser à l'échéance une performance tout en protégeant ou garantissant le capital investi. A quoi faire attention ? A une éventuelle perte en capital, à la qualité du produit (nature, sous-jacent, performance espérée, formule de calcul, échéance), la qualité de l'émetteur, les différents frais (souscription, gestion, cession des parts). Ces frais peuvent réduire sensiblement le rendement.

LE CONSEIL

Les fonds structurés sont des produits complexes, il convient avant d'investir de bien comprendre leur fonctionnement. Mesurez les éventuels risques de perte financière que cela peut avoir sur votre portefeuille. Lisez le document d'informations clés (DIC) puis prenez contact avec votre conseiller avant toute décision d'investissement.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les fonds à formule

[Cliquez-ici](#)

EN PARTENARIAT AVEC



lafinancepourtous.com

LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE